

## Nouvelles directives pour l'approbation des expositions avec CAC en 2019-2020

### Limiter l'excédent d'expositions, garder la qualité !

Les expositions servent à la sélection cynologique - zootechnique. Un excès de l'offre d'innombrables expositions CAC entraîne automatiquement une dévaluation des titres et une dégradation du développement au sein des races.

Le Comité central de la SCS estime qu'un contrôle du nombre d'expositions CAC est nécessaire au cours des cinq prochaines années. Au cas où il apparaîtrait que les mesures adoptées sont efficaces, le Comité central demandera l'adoption définitive de ce règlement.

Pour cette raison, lors de sa réunion du 11 avril 2019, le Comité central de la SCS a approuvé les directives suivantes pour l'approbation des expositions CAC en 2019-2020 :

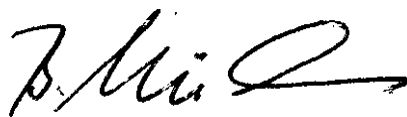
- Les expositions individuelles des clubs restent les mêmes qu'auparavant.
- Le nombre d'expositions par club ne devrait pas dépasser la moyenne des trois dernières années.
- Les expositions de groupe de races existantes (Molossershow, Dog Show Project, Tibetische Rassen und Freunde, Halloween Zwerghunde Show, etc.) resteront bien entendu possibles dans le même cadre.
- Des nouvelles expositions d'un ou plusieurs groupes de races ne seront plus approuvés.
- Les expositions CAC existantes pour toutes les races - Aarau, Kreuzlingen, Genève – sont maintenues.
- Des expositions CAC supplémentaires ou nouvelles pour toutes les races ne sont accordées que dans des cas exceptionnels et uniquement si elles sont organisées par la SCS.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement,



**Hansueli Beer**  
Président de la SCS



**Barbara Müller**  
Présidente de l'AAA